

L'Alliance de la CDB

Avis aux médias

La Société Civile sera présente
à la Convention sur la Diversité Biologique
des Nations Unies:
Questions de vie et de subsistance sur terre
Du 12 au 30 mai 2008 à Bonn en Allemagne

9 mai 2008

Sommaire du contenu

Vue d'ensemble: Questions de vie et de subsistance sur terre

1. La biodiversité agricole est en danger: la sécurité alimentaire dépend d'actions décisives de la CDB
2. Les agro-carburants: une menace de premier plan envers la biodiversité et surtout pas une solution par rapport aux changements climatiques
3. La forêt: un écosystème biodiversifié- clé
4. Les arbres génétiquement modifiés: une menace globale pour les forêts et les populations
5. La fertilisation des océans et la géo-ingénierie: mettre un frein aux expérimentations extrêmes par rapport au climat
6. L'Approche Écosystémique: ou comment les gouvernements peuvent apprendre des Peuples Autochtones et des communautés locales
7. Propriété de la vie: en finir avec la biopiraterie tout en respectant les droits des Peuples Autochtones
8. Les aires protégées: peut-on atteindre la cible de 2010?
9. Contamination par des organismes génétiquement modifiés: aucune victime ne doit s'en aller sans être compensée
10. Les espèces exotiques envahissantes: après l'examen, la mise en œuvre

Is the UndercoverCOP watching you?



**Insider news,
views & updates
from the COP9
negotiations**

*Follow civil society analysis of
COP 9 negotiations. Share &
gather insider information, news
& views in anonymous forums at:*
www.UndercoverCOP.ORG

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: **0049 176 8505 5783**.

La Société Civile sera présente à la Convention sur la Diversité Biologique des Nations Unies: Questions de vie et de subsistance sur terre Du 12 au 30 mai 2008 à Bonn en Allemagne

Entre le 12 et le 30 mai 2008, presque tous les gouvernements du monde se rassembleront afin de débattre et négocier en espérant pouvoir s'engager dans des actions décisives envers la vie tant des humains que d'autres espèces sur terre.

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) est l'accord de premier plan des Nations Unies pour une gouvernance écologique couvrant divers aspects des politiques environnementales, économiques et sociales, impliquant des milliers de participants et produisant un grand nombre de politiques, de lois internationales et de directives. Tout en étant moins connue que la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, la CDB est également issue du Sommet de la Terre de Rio en 1992, signée et ratifiée par 192 pays. La 9^{ième} Conférence des Parties (COP), la principale instance de prise de décisions sera donc convoquée du 12 au 30 mai 2008 à Bonn en Allemagne.

Le processus de la CDB est souvent difficile à suivre avec ses documents légaux et hautement techniques et des informations qui ne sont pas facilement accessibles au commun des mortels. *Les organisations de la Société Civile - incluant les organisations non-gouvernementales, les organisations des autochtones, les communautés locales et les mouvements sociaux - jouent un rôle crucial dans la mise en évidence des plus grosses menaces et des plus urgentes questions que les gouvernements se doivent d'aborder.*

Une volonté commune d'arrêter la perte de biodiversité

La diversité biologique comporte trois composantes: la diversité des espèces (comprenant par exemple, les ours polaires, les patates, les bactéries du sol et les humains); la diversité génétique (laquelle rend chaque être vivant unique et chaque humain un individu unique); et enfin, la diversité des écosystèmes. Les trois composantes sont en train d'essuyer des pertes à un taux évalué comme étant cent fois le taux des pertes naturelles.

En 2004, les 192 Parties (ou signataires) de la CDB se sont mis d'accord pour réduire le niveau de perte de diversité biologique d'ici 2010. Mais plusieurs Parties de la CDB n'ont pas réussi à mettre en œuvre les politiques et programmes; ce qui fait que maintes diversités tant culturelles que biologiques ont été rapidement perdues, mises en danger ou se sont érodées. D'ici 2010, nous pouvons nous attendre de voir s'accroître les perturbations liées aux changements climatiques ainsi qu'une augmentation des niveaux de pertes de biodiversité et non le contraire tant désiré.

La perte de diversité biologique et les changements climatiques requièrent une action collective forte et globale. Toutes solutions par rapport aux changements climatiques et à la perte de diversité biologique doivent être complémentaires et non se nuire les unes aux autres. Toutes solutions doivent mettre le savoir et les droits de ceux qui sont les plus touchés au cœur de celles-ci: les Peuples Autochtones, les communautés locales en incluant les fermes familiales, les pêcheurs artisans, les paysans, les bergers et les autres.

Passer au travers du jargon

La Société Civile apporte l'expertise et les voix de ceux qui ne sont pas toujours représentés aux conférences intergouvernementales, des voix avec des histoires à raconter sur la dévastation écologique, l'escroquerie des grandes corporations, les politiques gouvernementales mal pensées et le déclin en spirale d'une bonne partie de la biodiversité biologique et culturelle. Des centaines de regroupements de la Société Civile provenant de tout l'hémisphère sud et du nord seront présents en Allemagne afin de s'assurer que les négociateurs qui s'y trouvent soient confrontés à plusieurs problèmes des plus pressants pour une continuité socialement juste et équitable de la vie sur cette planète.

Voici quelques-uns des sujets-clés:

1. Nourriture, faim et biodiversité agricole: La capacité qu'a l'humanité de se nourrir dépend de son soutien à une biodiversité agricole diversifiée et à des semences contrôlées, des cultures, du bétail, des pêcheries et des écosystèmes productifs. La CDB peut ouvrir une nouvelle voie pour l'agriculture, l'élevage et la pêche au 21^{ème} siècle avec la souveraineté alimentaire comme préoccupation centrale. Les deux-tiers des subventions courantes de l'OCDE à l'agriculture sont en train de servir à la destruction de la biodiversité et doivent être annulées.

2. La mauvaise énergie de l'“agro-carburant”: Les subventions et le développement incontrôlable de l'industrie des agro-carburants sont en train d'alimenter la spéculation par rapport aux terres et aux futurs marchés des denrées et ainsi de prendre le contrôle sur le prix des aliments, la faim et la destruction des écosystèmes et des communautés. La CDB peut agir pour mettre fin au saccage et appeler à un contrôle des marchés des denrées pour les aliments, le fourrage et les agro-carburants.

3. La diversité biologique de la forêt: Les forêts sont en train d'être détruites à un rythme alarmant et plusieurs engagements légalement contraignants de la CDB ne se sont pas concrétisés sur le terrain. La CDB se doit d'identifier et de rendre nuls les incitatifs économiques pervers qui mènent à la déforestation et prendre de réels engagements à combattre l'abatage illégal et non-soutenable ainsi que des monocultures (plantations) destructives tant socialement qu'environnementalement. La CDB se doit de promouvoir une approche écosystémique de la diversité biologique des forêts qui a à cœur les droits et intérêts des Peuples Autochtones et des communautés locales en plus de s'assurer leur pleine et entière participation à toutes les négociations concernant leurs territoires et écosystèmes, cela incluant les négociations internationales relatives au climat.

4. Les arbres génétiquement modifiés: La libération des arbres génétiquement modifiés (GM) amène une menace sans précédent sur la globalité des écosystèmes forestiers et sur la biodiversité des forêts. L'invasion des arbres GM et de leurs composantes à l'intérieur des forêts pourrait être irréversible. La CDB doit imposer un arrêt global et immédiat à la dispersion dans l'environnement d'arbres génétiquement modifiés par l'ingénierie.

5. Les solutions technologiques dommageables pour le climat: les entreprises mercantiles sont en train de faire la promotion de solutions technologiques extrêmes au problème des changements climatiques et connues sous le nom de géo-ingénierie, comme d'ensemencer les océans avec du fer. Il n'a pas été prouvé que la fertilisation de l'océan pouvait réduire dans l'atmosphère les gaz responsables des changements climatiques; mais ils peuvent, par contre, causer des changements majeurs dans les écosystèmes marins en altérant la chaîne alimentaire, créant des marées toxiques ou des mers sans oxygène – changements qui pourraient dans plusieurs cas être irréversibles. La CDB se doit de mettre fin à tout cela avant qu'elles n'aggravent la destruction écologique.

6. Une approche écosystémique: l'Approche Écosystémique a le potentiel de transformer nos efforts pour conserver et utiliser de manière soutenable la diversité biologique. La CDB doit s'assurer que les Peuples Autochtones et les communautés locales soient au centre de cette Approche Écosystémique sinon elle échouera en emportant avec elle une des quelques opportunités de ramener du bon bord les écosystèmes du monde.

S'il vous plaît, tourner la page...

7. L'appropriation du vivant: les gènes, les semences, les organismes et le savoir dont les pauvres de ce monde dépendent sont en train d'être volés, privatisés et fréquemment brevetés. Les nouvelles règles de l'"accès et du partage des avantages" sont en train d'être établies à la CDB qui doit protéger contre le vol et non le faciliter; et elles doivent être fondées sur les droits des Peuples Autochtones et des communautés locales.

8. Les Aires Protégées: le réseautage global des aires protégées à être atteint pour 2010 pour ce qui est du terrestre et pour 2012 en ce qui touche à la mer est un des outils permettant de réduire la perte de biodiversité; et jusqu'à maintenant la protection tant des écosystèmes marins que terrestres, n'a pas été réalisée. L'élargissement des types de gouvernance d'aires protégées est déterminant pour l'expansion des systèmes de ces dernières et les Parties doivent pleinement reconnaître et respecter les droits des Peuples Autochtones et des communautés locales dans les politiques, programmes et projets portant sur ces aires protégées tout en s'assurant de leur pleine et entière participation.

9. Une compensation pour les victimes de contamination génétique: ce ne sont pas tous les pays ou toutes les communautés qui acceptent les risques associés aux organismes génétiquement modifiés. Qui devrait être responsable et redevable pour une malencontreuse contamination provenant des organismes génétiquement modifiés ou des impacts socioéconomiques ou sur leur santé? La COP doit développer un solide accord qui ne laisserait aucune victime de contamination sans compensation.

10. Espèces envahissantes: les espèces envahissantes sont une des plus grosses menaces à la diversité biologique et elles sont souvent transportées à travers le commerce international et par les voyages. La CDB doit privilégier une action vigoureuse pour bloquer les voies de leurs déplacements et détourner la marée d'invasions exotiques.

Plus d'informations

Davantage d'informations sur ces sujets du point de vue de plusieurs groupes de la société civile se trouvent à l'intérieur de ces communiqués de presse pour les médias. Ces informations brèves ont été rassemblées grâce à la collaboration de 30 organisations et réseaux de la société civile et cela a été rendu possible grâce à l'appui de l'Alliance de la CDB (www.cbdalliance.org) afin de sensibiliser les médias sur plusieurs préoccupations de la société civile. Ces brèves ne sont pas représentatives de toutes les positions de la société civile à propos de la Convention sur la Diversité Biologique. Nous encourageons les médias à chercher des individus et des acteurs d'une manière plus précise pour leur propre vision au fur et à mesure de l'avancement des négociations.

Pour rester en contact avec les négociations de la CDB

Les groupes de la société civile utiliseront une panoplie de moyens pour mettre à jour le monde entier sur les progrès (ou les reculs) lors des négociations. L'ECO est un journal quotidien publié par la communauté de la société civile et décortique le langage bureaucratique des Nations Unies sur les sujets et politiques les plus récentes en les mettant à la portée de la main. L'ECO sera affiché sur www.undercoverCOP.org (mis en ligne le 12 mai 2008) et plusieurs groupes de la société civile utiliseront ce site pour mettre à jour le monde entier au sujet des événements de la COP 9.

Contacts des médias sur le terrain à Bonn

Ceux et celles qui cherchent un contact sur le terrain à Bonn peuvent trouver les contacts liés à chaque sujet à la fin de chaque page de résumé. Ces contacts parlent l'anglais et quelques-uns parlent aussi l'espagnol et le français. Les médias peuvent également contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, qui pourra vous rediriger vers les contacts et experts appropriés de partout dans le monde. Elle peut être rejointe en tout temps par courriel [jdempsey@interchange.ubc.ca] ou par téléphone à Bonn au 0049 176 8505 5783.

La biodiversité agricole est en danger: la sécurité alimentaire dépend d'actions décisives de la CDB

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.1

Un grand défi pour la COP 9 consiste à convenir d'un programme qui pourra contrecarrer les pertes de biodiversité agricole. Ce sous-ensemble spécifique de la biodiversité a été développé par le savoir acquis des fermiers, bergers, pêcheurs, Peuples Autochtones et autres fournisseurs de nourriture qui travaillent avec la nature afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire. Ils préservent la biodiversité agricole en s'adaptant à des conditions et des besoins qui changent.

Les semences entreposées dans les banques génétiques peuvent fournir une sauvegarde mais devraient être considérées comme un 'dernier recours' quand tout matériel génétique a été perdu au sein des communautés agricoles. Elles peuvent seulement entreposer une diversité historique et non pas une diversité courante qui est développée dans les zones agricoles. Ce qui reste clair c'est que ces pertes de biodiversité agricole sont maintenant à des niveaux critiques.

Pertes critiques de biodiversité agricole: Plus de 90% des variétés de cultures ont disparu des zones agricoles. Un type d'élevage disparaît chaque mois sur le moins d'un millier qui reste. La grande majorité des types de pêches est victime de surpêche. De plus, une biodiversité associée à l'agriculture comme celle des pollinisateurs, des prédateurs, de micro-organismes du sol ainsi que de divers écosystèmes qui soutiennent l'agriculture et maintiennent la biosphère sont tous en train de disparaître rapidement. La sécurité future de tous les approvisionnements alimentaires et la santé de la planète sont dans un état critique en raison de ces pertes.

Une croissance très rapide du contrôle des grandes corporations: La biodiversité agricole est en train d'être perdue en raison de l'élimination des petits producteurs et cultivateurs emportant avec eux leurs connaissances et leur savoir-faire. Ces pertes sont exacerbées par le contrôle croissant des grandes corporations sur la chaîne alimentaire de la semence jusqu'à l'égout, la prolifération de monocultures industrielles et la privatisation de la vie par le biais d'ententes commerciales, de lois sur les semences, de brevets, de droits de propriété intellectuelle et de propriété sur les semences GM. Ainsi, les 10 plus grandes corporations productrices de semences et de gènes contrôlent près de 60% du marché global des semences et seulement quatre entreprises fournissent l'ensemble du matériel génétique pour l'aviculture industrielle.

La menace de la technologie Terminator: Ce contrôle est renforcé par la technologie Terminator – une modification génétique qui met un terme à la germination de semences autogénérées par les agriculteurs et en empêchant la conservation afin que les agriculteurs se retrouvent dans l'obligation d'acheter à chaque saison de nouvelles semences à prix fort de ces mêmes corporations. En 2006, la COP 8 a apporté son soutien au moratoire sur le développement et l'application de la technologie Terminator bien que les l'Union Européenne avec quelques autres continuent à développer d'autres technologies à travers son projet dit 'Transcontainer', façonnant de son propre gré un outil de confinement d'un potentiel OGM qui pourra contrer la stérilité de la semence Terminator. 'Transcontainer' n'étant finalement qu'une autre forme de la technologie Terminator. Encore une fois, 'Transcontainer' trouvera le moyen de passer le fardeau du confinement des OGM des corporations aux agriculteurs à un prix potentiellement élevé.

Nourriture contre carburant: Dorénavant, les corporations sont en train de pousser l'agriculture à produire du carburant plutôt que de la nourriture. L'appel de la CDB à un moratoire sur des cibles de bio-carburants est en train d'être bloqué par plusieurs pays. Les cibles étant en train de causer une conversion très étendue de terres productives et d'aires de pâturage vouées à la production de nourriture à la production industrielle de carburant. Les plantations liées aux biocarburants sont en train de détruire ce qui reste des réserves de forêts pluviales en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est poussant les communautés agricoles à abandonner la production de nourriture. La production de biocarburant remplaçant de manière irréversible la biodiversité agricole.

D'incitatifs pervers: L'influence de maintes corporations sur les gouvernements-clés est en train d'affecter l'habileté de la CDB à prendre les décisions nécessaires. Les subventions à l'agriculture dans les pays de l'OCDE tournent autour de 240 milliards d'euros par année mais les deux tiers de ces dernières ont été consacrés à des dommages à la biodiversité. Ces incitatifs pervers que plusieurs gouvernements refusent de reconnaître comme un problème sont en train de faire beaucoup de dommages. En effet, elles éliminent la production agro-écologique à petite échelle et rongent la biodiversité agricole. De la même manière, le commerce inéquitable et les accords commerciaux issus du néolibéralisme qui favorisent les grandes corporations de l'alimentation et de l'agroalimentaire et qui minent les cultures biodiversifiées ne sont pas reconnus comme des causes de perte de biodiversité par plusieurs Parties prenantes de la CDB.

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

S'il vous plaît, tourner la page...

La réforme du régime foncier en tant que partie du processus de réforme agraire qui permet l'accès et donne le contrôle sur la terre aux plus démunis est essentiel pour rehausser la biodiversité agricole et réduire la pression sur la biodiversité naturelle autant que dans l'élimination de la pauvreté rurale. Les petites exploitations ont déjà démontré leur grande productivité par unité de surface cultivable et sont d'une biodiversité démontrable alors que les grandes fermes commerciales éliminent la biodiversité avec leurs monocultures croissantes. L'acquisition rapide de la terre par les fermes commerciales constitue une nouvelle menace à la biodiversité agricole et ne pourra qu'accroître la crise alimentaire. L'accès et le contrôle collectif de la terre par les fournisseurs d'aliments à plus petite échelle rehaussera la biodiversité et améliorera les moyens de subsistance en milieu rural et ne peuvent donc être ignorés plus longtemps.

Des changements radicaux et essentiels: L'Évaluation internationale des sciences agronomiques et technologiques en faveur du développement (IAASTD) avait ajouté un signal d'alarme validé scientifiquement: sans des changements radicaux dans la manière dont est développée l'agriculture, dans la façon dont sont utilisées les ressources naturelles et de la manière dont sont gouvernés les systèmes alimentaires et la recherche, la production et l'approvisionnement future de nourriture ne pourront être soutenus. Il pourrait y avoir bien de l'agitation sociale générée par les pénuries de nourriture, davantage de faim et des dommages environnementaux croissants dus à des méthodes de production alimentaire insoutenables et de plus en plus courantes. Le rapport récemment publié par l'IAASTD de plus de 2000 pages de constats et d'analyses a été adopté en avril 2008 par 60 gouvernements et avait été produit par 400 scientifiques au cours d'un consciencieux processus de quatre ans révisé par des pairs.

Selon l'IAASTD, une agriculture éco-logique et biodiversifiée à petite échelle est la voie à suivre. Les systèmes agro-écologiques possédant les fonctions d'un écosystème vigoureux sont plus résistants aux chocs que ceux dépendant de produits agro-chimiques peuvent donc aider l'agriculture à s'adapter aux changements climatiques, à développer la matière organique dans le sol qui emprisonne le dioxyde de carbone, à améliorer la rétention de l'eau et à sécuriser les systèmes alimentaires locaux.

Avec l'évidence incontestable et acceptée de l'IAASTD entre les mains des Parties de la CDB, la COP 9 devrait maintenant prendre des décisions audacieuses et fixer les cibles pour s'assurer que toutes les Parties soient obligées de transformer leur agriculture et ainsi renverser le déclin de la biodiversité agricole dans tous les écosystèmes liés à l'agriculture. La COP devrait implanter des règles juridiquement contraignantes afin de mettre fin aux cibles d'agro-carburants; rendre illégale toute privatisation de la vie et des autres ressources naturelles, bannir les technologies genre Terminator et mettre fin aux incitatifs pervers.

La COP doit introduire ces règles dans un programme renforcé concernant la biodiversité agricole qui puisse placer la souveraineté alimentaire, les agriculteurs, bergers, pêcheurs et autres fournisseurs de nourriture et leurs organisations sociales au centre d'une politique et d'une pratique de la biodiversité agricole.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants de la société civile sur ce sujet qui seront disponibles lors de la COP 9:

Community Biodiversity Development And Conservation Programme (CBDC) Network - Andrew Mushita, Zambia, and Nori Ignacio, Southeast Asia - nori_ignacio@searice.org.ph ph: 0049 176 85012823.

On Terminator Technology: CBDC Network - Paul Borja, The Philippines - paul_borja@searice.org.ph ph: 0049 176 85012823.

Practical Action - Patrick Mulvany, UK - patrickmulvany@clara.co.uk ph: 0049 176 85037047

Pour connaître le point de vue de l'organisation mondiale des petits agriculteurs Via Campesina ph 0032486888845

Voir également:

en.wikipedia.org/wiki/Food_sovereignty

www.cbdalliance.org/agricultural-biodiversity/

www.twinside.org.sg/title2/susagri/susagri026.htm &

Review of SBSTTA 13 agricultural biodiversity debate and challenges:

www.twinside.org.sg/title2/susagri/susagri027.htm

Les agro-carburants: une menace de premier plan envers la biodiversité et surtout pas une solution par rapport aux changements climatiques

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.2

Les organisations de la Société Civile du monde entière appellent à ce que la question des monocultures d'agro-carburants soit abordée de manière urgente lors de la COP 9. En regard de la forte hausse du prix des aliments et de la destruction de la biodiversité, elles demandent un moratoire envers la promotion de ces agro-carburants. Pour la CDB, remettre une réponse au-delà de la COP 9 serait un désastre.

Compétition avec l'alimentaire: D'abord promu comme étant la solution parfaite aux défis de la sécurité énergétique et des changements climatiques sans aucun sacrifice de la part des pays riches, les agro-carburants sont maintenant sérieusement remis en question. Les impacts négatifs des monocultures d'agro-carburants sur la production d'aliments et sur le prix des aliments ont été promptement ressentis là où elles font parties d'un système d'agriculture industrielle. L'impact des agro-carburants sur le prix des aliments est en train de s'accroître en raison des spéculateurs fonciers et des futurs marchés des produits de base.

Destruction de la diversité biologique: Les cibles gouvernementales et autres incitatifs et aides financiers sont en train de conduire le processus de conversion des terres aux agro-carburants à un rythme sans précédent. Des millions d'hectares de terres en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud sont en train d'être dédiées à la production d'agro-carburant. La destruction d'aires riches en biodiversité comme les forêts pluviales, les savanes et les terres arides va en s'accroissant.

La spoliation des terres: Partout dans l'hémisphère sud, les terres pour la production d'agro-carburant sont enlevées aux communautés locales par la force ou par la duperie. Cela touche non seulement les fertiles terres propres aux cultures, mais également les terres à faible rendement utilisées par les communautés locales pour cueillir de la nourriture et des plantes médicinales aussi bien que pour faire paître leur bétail. Ces ressources sont très importantes pour l'alimentation et la santé des pauvres.

Des cultures insoutenables: La sur-consommation d'eau, les fertilisants et autres intrants pétrochimiques requis par les cultures d'agro-carburants ont par ailleurs des impacts négatifs sur les sols, l'eau, la biodiversité et le climat.

De nouveaux envahisseurs: Plusieurs cultures d'agro-carburant comme le miscanthus (herbe à éléphant), le jatropha (or vert), le populus (poplar) ou le panic raide (switchgrass) sont des espèces envahissantes qui causent des problèmes majeurs à la biodiversité autour du monde.

De nouveaux problèmes avec les OGM: L'ingénierie génétique est en train d'être largement mise à contribution dans le développement des agro-carburants. Cela inclut la recherche à coups de millions de dollars pour réduire la lignine et décomposer la cellulose des arbres et des cultures afin de produire ce qu'on a désigné comme les agro-carburants de seconde génération. Ils peuvent contaminer la biosphère de manière irréversible avec des composantes qui peuvent mener à des invasions massives d'insectes et de maladies contre les plantes affaiblies puisque la lignine et la cellulose donnent de la force aux membranes cellulaires des plantes.

Un accroissement net des émissions de gaz à effets de serre: Là où ont été rasés des milieux très importants de biodiversité comme les forêts pluviales les tourbières, les savanes, les prairies et des systèmes agricoles variés et résilients éclaircis pour faire croître, les monocultures d'agro-carburants augmentent en fait les émissions globales qu'elles sont censées réduire.

D'une manière contrastante avec l'alerte lancée par plusieurs scientifiques, la société civile et le scepticisme croissant exprimé par de nombreux décideurs politiques; un certain nombre de gouvernements sont en train de faire appel afin de reporter jusqu'à la COP 10 ou au-delà, la discussion relative aux agro-carburants. Jamais auparavant il n'y avait eu tant de crochets, symboles de désaccord, à la CDB. Tout le texte sur les agro-carburants est entre crochets. Il est crucial pour la biodiversité que la COP 9 se penche sur les agro-carburants et montre au reste du monde qu'ils ne représentent pas une réponse aux problèmes de la sécurité énergétique et des changements climatiques.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants liés à la Société Civile sur ce sujet et qui seront disponibles lors de la COP9:

RAINS - Bakari Nyari, Ghana bakarinyari@yahoo.com ph: 0049 176 85012823.

Econexus: Helena Paul, UK h.paul@econexus.info ph: 0049 176 85012823.

The Gaia Foundation - Teresa Anderson, UK teresa@gaianet.org ph: 0044 7084 932 655

Almuth Ernsting almuthbernstinguk@yahoo.co.uk ph: 0049 176 85012823.

Pour connaître le point de vue de l'organisation mondial des petits agriculteurs Via Campesina
ph: 003248688845

La forêt: un écosystème biodiversifié-clé

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.3

Les forêts sont le foyer d'une grande partie de la biodiversité terrestre de la planète qui comprend non seulement les animaux et les plantes mais également une très grande diversité de cultures humaines et de langages

Les forêts et plus particulièrement les forêts tropicales sont très importantes pour la régulation du climat par le carbone qu'elles emmagasinent, absorbent puis recyclent. Bien que cet écosystème soit vital, il est en train d'être détruit à un rythme alarmant, particulièrement au Sud. Les causes sont multiples et variées selon les divers pays et régions mais il est possible de cerner précisément et de mettre en évidence les causes de la destruction de la forêt.

Plusieurs des principales causes directes de déforestation se retrouvent dans la substitution des forêts par diverses activités (agriculture, élevage de bétail, plantation d'arbres, élevage de crevettes, etc.), l'abattage industriel à la fois légal et illégal, les mines, l'exploitation pétrolière, la construction de grands barrages hydroélectriques (qui ont comme conséquence l'immersion de grandes aires forestières).

Plusieurs des causes sous-jacentes de la déforestation sont les politiques d'allocation des terres, de plans de développement, de la construction de routes, du besoin de payer la dette extérieure, de politiques imposées par les institutions financières internationales, de la sur-consommation des pays du Nord, de l'expansion du commerce international des bois tropicaux tout aussi bien que de gouvernements appauvris et mêlés à la corruption.

Une faible capacité institutionnelle, des cadres de réglementation ambigus, un manque d'information et d'expertise, de faibles niveaux de lois contraignantes, la corruption, l'appropriation de la terre par le privé, des objectifs économiques conflictuels incluant l'urgence d'étendre la production d'agro-carburants ont également été identifiés comme des obstacles majeurs dans de nombreux pays.

Plusieurs pays sont de plus injustement et durement dépendant d'aires protégées comme principal instrument de mise en œuvre alors qu'une déforestation envahissante prend place sur de vastes espaces autour de ces mêmes aires protégées.

Une analyse indépendante réalisée sur la mise en œuvre du Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts par 22 organisations de Peuples Autochtones et ONG de 22 pays différents a révélé que les niveaux de connaissance et d'information publique étaient faibles un peu partout et quelquefois de manière assez choquante. Plusieurs observateurs nationaux ont rencontré d'importants officiels de gouvernements qui semblaient être complètement ignorants du Programme de travail élargi. La connaissance du public est minimale et le renforcement des capacités n'est pas très évident.

Il y a quelques belles réussites de conservation de la biodiversité de la forêt, particulièrement dans des territoires et sur des terres autochtones connus; mais les Peuples Autochtones et les communautés locales sont encore fréquemment exclus des processus d'élaboration de politiques relatives aux forêts et de leur mise en œuvre. Et pour empirer les choses, des millions d'hectares de forêts disparues sont exclues des portraits de la déforestation globale. La raison en est simple: la définition-même du mot forêt.

Une définition trompeuse des forêts...

Depuis que la FAO a adopté une définition des forêts qui inclue toute combinaison d'arbres, les plantations d'arbres sous forme de monocultures industrielles ont été gérées pour entrer en scène déguisées en "forêts".

Éloignée de toute équivalence sensée par rapport à un riche écosystème comme celui de la forêt, cette définition permet l'implantation de monocultures à grande échelle d'espèces d'arbres exotiques et souvent envahissantes avec des impacts négatifs sur les sols, l'eau, la biodiversité et les modes de subsistance. Selon cette même définition, une plantation d'eucalyptus au Brésil, d'acacias en Indonésie ou d'arbres à caoutchouc au Cameroun sont toutes considérées comme étant des "forêts". Avec comme résultat, la destruction de la forêt ancestrale d'origine et sa substitution par des monocultures industrielles qui ne sont pas considérées comme de la déforestation puisque l'aire désignée comme "couvert forestier" n'a pas changé.

La Convention sur la Biodiversité a maintenant l'opportunité de mettre les forêts et la biodiversité de nouveau en harmonie en adoptant une définition globale et légale des forêts qui irait bien avec le sens donné en général par les gens en termes de forêts et d'écosystèmes qui se régénèrent par eux-mêmes et biologiquement diversifiés produisant autant de bénéfices locaux que globaux.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

Une définition globalement harmonisée des forêts pourrait garantir que les politiques et incitatifs à conserver les forêts profitent aux véritables forêts et non pas aux monocultures d'arbres environnementalement et socialement dévastatrices. On devrait également reconnaître le rôle de la forêt et des communautés dépendantes de cette dernière qui pendant un millénaire ont non seulement su préserver les forêts mais ont également su les utiliser d'une manière soutenable, y menant des activités productives sans les détruire.

Ces populations sont le facteur manquant dans le concept dominant de conservation de la forêt et sa méconnaissance a été une des causes majeures de l'échec de plusieurs modèles de conservation. Il est donc temps pour la CDB de promouvoir une approche systématique de la conservation de la biodiversité des forêts qui donne un rôle central à une gestion de celle-ci par les communautés qui y vivent. Les communautés dépendantes des forêts n'ont pas seulement la connaissance nécessaire mais aussi le besoin d'utiliser d'une manière soutenable leurs forêts. Elles peuvent par conséquent être l'acteur principal pouvant assurer la conservation de la biodiversité forestière et ont un rôle majeur à jouer au sein de la CDB pour rendre possible celle-ci.

D'une manière encore plus significative, les gouvernements doivent reconnaître les droits des Peuples Autochtones à administrer leurs propres territoires comme cela est reconnu par la Déclaration de l'ONU sur les Droits des Peuples Autochtones; et garantir leur participation effective au développement et à la mise en œuvre d'une politique de la forêt.

La révision en profondeur de ce programme de travail lors de la 9^{ième} Conférence des Parties est une opportunité unique pour les forêts du monde. Les ONG appellent les gouvernements à renforcer encore davantage la mise en œuvre du Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts; plus particulièrement en vue des cibles de biodiversité de 2010 et du besoin de réduire les émissions de carbone dues à la déforestation.

S'attaquer aux forces motrices de la déforestation

Comme première étape allant dans le sens d'efforts plus significatifs visant à préserver les écosystèmes forestiers du monde, les gouvernements doivent rehausser fortement la conscience du Programme de travail comme un outil pour mettre en œuvre les obligations légalement contraignantes élaborées dans le cadre de la CDB et les placer au cœur des politiques nationales des forêts. Ils doivent aller aussi au-delà de l'établissement d'aires protégées.

En particulier, les gouvernements faisant face à des niveaux élevés de déforestation doivent imposer un moratoire et des interdictions sur cette dernière et qu'ont prouvé être de mesures politiques fortement couronnées de succès en termes d'arrêter la perte de diversité biologique dans les forêts. Ils peuvent identifier et réviser les incitatifs économiques pervers incluant le financement et toute autre forme d'aides à la production d'agro-carburants qui ont un impact direct et indirect dramatique sur les forêts et leurs populations. Comme alternative, les gouvernements peuvent promouvoir des mesures incitatives à une utilisation soutenable des forêts, utilisation centrée sur une gestion des forêts par les communautés qui y vivent. Ils peuvent également identifier toutes les causes légales, sociales et économiques de la corruption et mettre en place des mesures pour les enrayer; et, être particulièrement prudents en ce qui concerne la privatisation des terres et les mécanismes fondés sur le marché qui pourraient compliquer et souvent frustrer le renforcement effectif de lois relatives aux forêts aussi bien que la mise en œuvre de politiques relatives à la biodiversité des forêts en général.

Finalement, lors de la COP 9, les gouvernements peuvent élaborer de réels engagements pour combattre l'abattage insoutenable et illégal de même que le commerce qui y est lié. Cela devrait inclure un engagement à adopter des lois au niveau national interdisant l'importation, la possession et la vente de bois illégal aussi bien que la décision de développer un mécanisme pour mettre un terme au commerce international du bois illégal pour 2012.

Les forêts et les changements climatiques

La déforestation tropicale compte pour approximativement 20% des émissions globales de gaz à effets de serre et c'est pourquoi les parties prenantes de la Convention sur les Changements Climatiques (UNFCCC) ont maintenant initié des négociations sur une réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Cependant, une attention plus particulière dans les négociations de l'UNFCCC portant sur le captage et l'entreposage des gaz à effets de serre à travers les mécanismes du marché, comporte un risque que les parties prenantes à l'UNFCCC manquent de reconnaître les droits et intérêts des populations autochtones et des communautés locales aussi bien que l'importance de protéger la diversité biologique des forêts. Comme résultat à tout cela, un accord relatif aux changements climatiques à venir pourrait devenir un incitatif pervers pour la CDB à la place d'un accord faisant la promotion de synergies entre les Conventions de Rio.

Au cours de la COP 9, les gouvernements doivent par conséquent faire ressortir l'importance d'une participation entière et effective des autochtones et des communautés locales à toutes les négociations concernant leurs terres et ses écosystèmes en y incluant les négociations internationales par rapport au climat qui pourraient sans aucun doute avoir des impacts importants sur leur modes de subsistance. Finalement, les gouvernements doivent décider que les droits et intérêts des populations autochtones et des communautés locales soient pleinement intégrés dans tous les accords futurs sur le climat.

Les gouvernements doivent également décider que la protection de la biodiversité et donc les recommandations de la CDB, doit être totalement intégrée aux futurs accords relatifs aux changements climatiques. De plus, les gouvernements doivent décider d'établir un groupe ad hoc d'experts techniques ou quelqu'autre mécanisme ayant comme mandat de développer des recommandations à propos des préoccupations au sujet de la biodiversité. Quand sera établi ce groupe d'experts ou tout autre mécanisme, les gouvernements devront aussi garantir une participation financée d'experts autochtones. En échange, la protection de la biodiversité accroîtra la stabilité des forêts et des autres écosystèmes ainsi que la capacité de ces derniers à résister aux changements climatiques et ainsi d'assurer l'entreposage des gaz à effets de serre sur le long-terme.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants liés à la Société Civile sur ce sujet et qui seront disponibles lors de la COP9:

World Rainforest Movement - Ana Filippini: anafili@wrm.org.uy ph:0049 176 85012823.

<http://www.wrm.org.uy/>

Global Forest Coalition - Dr. Miguel Lovera: miguel.lovera@globalforestcoalition.org

ph: 0049 176 85012823.

Greenpeace - Martin Kaiser, Germany: mkaiser@greenpeace.de, ph: 0049 171 8780817

Voir également:

Independent monitoring of Expanded Programme of Work on Forest Biological Diversity by Indigenous Peoples and NGOs to be presented at COP9

<http://www.globalforestcoalition.org/img/userpics/File/publications/DraftsummaryIMRome.pdf>

An appeal to COP 9: Biodiversity with and for people

<http://www.wrm.org.uy/bulletin/129/viewpoint.html#appeal>

Les arbres génétiquement modifiés: une menace globale pour les forêts et les populations

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.4

Organisations de la société civile, mouvements sociaux, regroupements de peuples indigènes, fermiers, forestiers et scientifiques à travers le monde sont très sérieusement interpellés au sujet de l'impact des arbres génétiquement modifiés (GM ou transgéniques). Leurs représentants viendront à la Convention sur la Diversité Biologique à Bonn en demandant un arrêt global immédiat de la libération d'arbres génétiquement modifiés dans l'environnement.

La libération d'arbres GM constitue une sérieuse menace envers les écosystèmes des forêts dans leur globalité et la biodiversité des forêts. Cette libération peut contaminer de manière irréversible les écosystèmes des forêts ancestrales; lesquelles deviendraient elles-mêmes des niches de contamination dans un cycle sans fin. Les effets potentiels dus à la libération d'arbres transgéniques incluent une destruction de la biodiversité et de la faune, une perte d'eau douce, une désertification et une salinisation des sols, une détérioration des écosystèmes des forêts ancestrales, des changements majeurs dans les cycles des climats et des écosystèmes sans oublier de sérieux impacts sur la santé des humains. Les communautés autochtones et rurales devront porter l'énorme fardeau des impacts négatifs liés aux arbres transgéniques. Malgré ces conséquences potentielles, une évaluation exhaustive des risques liés aux arbres GM n'a pas encore vu le jour.

Les arbres se sont développés afin de produire de grandes quantités de pollen et de graines la plupart du temps répandus par le vent. Claire Williams, professeure invitée par l'Université Duke aux États-Unis déclare: "... le pollen et les graines des arbres sont dispersés sans entrave dans leurs environnements pendant plusieurs années. Comme la production de pollen et de graines augmente avec l'âge et la hauteur de l'arbre, avec chaque année ajoutée, le pollen et les graines vont progressivement de plus en plus loin grâce à un processus connu sous le nom de dispersion à longue-distance." Les modèles de pollinisation créés en 2004 par les chercheurs de l'Université Duke démontrent que le pollen des forêts ancestrales du sud-est des États-Unis se déplace par les courants aériens sur plus de 1,200 km à l'intérieur de l'est du Canada. Plus clairement, les arbres GM ne peuvent être contrôlés individuellement à un niveau national car une contamination transfrontalière des forêts ancestrales par les arbres transgéniques et leurs caractéristiques est virtuellement assurée.

Les principales caractéristiques qui ont été modifiées dans ces arbres y intègrent une résistance aux insectes, une tolérance aux herbicides, un lignage réduit ou altéré, un facteur de croissance élevé et la tolérance au froid. Les impacts potentiels sur les forêts et les écosystèmes incluent donc une contamination avec des mécanismes de résistance aux insectes affectant ainsi la chaîne alimentaire et altérant les écosystèmes; une contamination provenant des arbres à faible teneur en lignine dans des forêts où ces arbres ne peuvent plus résister aux insectes, à la maladie et à d'autres formes de stress environnementaux comme le vent et en plus, de l'invasion des caractéristiques à croissance rapide des arbres transgéniques mettant hors-combat les arbres et plantes natifs quant à leur accès à la lumière, à l'eau et aux nutriments. Tout cela menant à une perte de biodiversité, à une dégradation des écosystèmes et même à la désertification.

Les risques pour la santé humaine comprennent par exemple une exposition accrue à des substances chimiques dangereuses incluant les herbicides appliqués aux plantations d'arbres transgéniques. L'inhalation du pollen ou de la sciure de bois provenant de ces arbres qui produisent la toxine Bt d'origine bactérienne leur permettant de résister aux insectes qui peut également affecter la santé humaine.

En juillet 2005, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) concluait dans sa Revue de la Biotechnologie en Foresterie : "Les nouvelles biotechnologies et plus particulièrement la modification génétique soulève des interrogations. ... Il est très important que des évaluations des risques environnementaux soient menées avec les méthodologies et protocoles reconnus tant au niveau national qu'international."

C'est ainsi qu'en mars 2006 lors de la Conférence des Parties (COP-8), la Convention sur la Diversité Biologique a rendu une décision recommandant aux Parties d'adopter une approche préventive (principe de précaution) en ce qui concerne les arbres GM.

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: **0049 176 8505 5783.**

S'il vous plaît, tourner la page...

Les effets dommageables des plantations d'arbres sous forme de monocultures conventionnelles à l'échelle industrielle sont bien documentés et font l'objet de résistance un peu partout dans le monde. L'ajout des plantations d'arbres transgéniques ne peut qu'empirer les problèmes existants. En raison du manque d'évaluation crédible des risques liés aux arbres génétiquement modifiés, la CDB doit poursuivre dans la voie de sa décision de lancer un examen plus approfondi des risques de la libération d'arbres génétiquement modifiés.

Tenant compte de cette situation sérieuse liée au manque de connaissances, de données et d'évaluations des risques combinés avec la menace sur les écosystèmes des forêts dans sa globalité, un moratoire international fort et contraignant demeure la décision dont nous avons besoin lors de cette COP-9.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants liés à la Société Civile sur ce sujet et qui seront disponibles lors de la COP9:

STOP GE Trees Campaign - Anne Petermann, USA, globalecology@gmavt.net ph: 0049 176 77187583

World Rainforest Movement - Ana Filipini, Uruguay, anafili@wrm.org.uy ph: 0049 176 85012823

EcoNexus - Dr. Ricarda Steinbrecher, U.K., R.Steinbrecher@econexus.info ph: 0049 176 85012823

Canadian Biotechnology Action Network - Lucy Sharratt, Canada, coordinator@cban.ca ph: 0049 176 85012823

Third World Network - Chee Yoke Ling, yokeling@myjaring.net, ph 86-13910071567

Voir également:

http://www.globaljusticeecology.org/stopgetrees_about.php

<http://www.econexus.info/ge-trees/> (from 12 May 2008)

<http://www.wrm.org.uy/subjects/biotechnology.html>

<http://chrislang.org/category/ge-trees/>

http://globaljusticeecology.org/stopgetrees_partners.php (STOP GE Trees Campaign Partners)

La fertilisation des océans et la géo-ingénierie: mettre un frein aux expérimentations extrêmes par rapport au climat

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.5

La question:

Aiguillonné par les nouveaux marchés du carbone, un ensemble de propositions extrêmes visant à refroidir le climat sont en train de devenir une réalité commerciale. Lors de la COP 9 de la CDB, les gouvernements doivent agir afin de ralentir l'insouciance des projets de géo-ingénierie (comme de déverser des nutriments dans l'océan) avant que de tels projets n'infligent de sérieux dommages écologiques.

L'arrière-plan:

La géo-ingénierie comme altération à grande échelle de l'environnement afin de contrer les changements climatiques, est dorénavant adoptée par quelques scientifiques et maintes entreprises en démarrage exploitant le manque de surveillance internationale. Des entreprises privées de géo-ingénierie ont obtenu des millions de dollars pour développer une technique dite de 'fertilisation des océans' (ou 'Nourissement de l'Océan'). Cela implique le déversement de multiples tonnes de fer, d'urée ou d'autres nutriments au beau milieu des océans afin de provoquer la croissance du plancton. L'année dernière une entreprise australienne, Ocean Nourishment Corporation, a tenté de mettre à exécution un projet de géo-ingénierie aux Philippines et une entreprise américaine, Planktos Inc, a mis les voiles pour déverser des particules de fer près des Îles Galapagos. Toutes deux furent arrêtées. Maintenant, une troisième entreprise américaine, Climos Inc, a annoncé son intention de mettre à exécution un projet de fertilisation de l'océan au cours de la prochaine année puisqu'elle peut compter sur des scientifiques d'Allemagne, de l'Inde et du Chili. Ces promoteurs avancent que ces floraisons de plancton créées par l'homme absorberont le dioxyde de carbone de l'atmosphère tout en ralentissant le réchauffement climatique. En échange, ils espèrent vendre des 'crédits de carbone' volontaires aux consommateurs.

Qu'est-ce qui est en jeu?

Les plans commerciaux d'expérimentation avec les océans ont suscité une condamnation très large de la part de plusieurs scientifiques liés aux océans, de gouvernements nationaux, d'experts du climat, de groupes environnementaux, de petits pêcheurs et de communautés d'autochtones. Il n'a pas été prouvé que la fertilisation des océans puisse réduire dans l'atmosphère les gaz provoquant les changements climatiques et pourtant elle peut causer des changements importants aux écosystèmes marins – altérant la chaîne alimentaire, créant des marées toxiques ou des mers sans oxygène – des altérations qui pourraient être irréversibles dans bien des cas. Ultiment, cela pourrait même se terminer par des changements rétroactifs dans les modèles météorologiques.

Le groupe de scientifiques de l'ONU lié au climat, le GIEC, a décrit les propositions de géo-ingénierie comme "largement spéculatives et n'ayant pu démontrer l'absence des risques d'effets secondaires inconnus". Un autre organisme intergouvernemental, la Convention de Londres sur le déversement de déchets dans l'océan, a déclaré que cette fertilisation de l'océan à grande échelle n'est pas à l'heure actuelle scientifiquement corroborée et pourrait avoir des impacts négatifs sur l'environnement marin et la santé humaine. Plusieurs des entreprises impliquées, réclament toujours d'être épargnées par les lois internationales et vont de l'avant avec leurs plans.

Les organisations concernées par les changements climatiques le sont par ces fausses options issues d'obsession technologique de la géo-ingénierie qui détourneront la volonté aux niveaux politique et commercial de réduire les émissions de dioxyde de carbone à la source. Ces organisations mettent également en évidence l'influence déformante des marchés de crédits de carbone.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

Qu'advient-il au cours de la COP 9 de la CDB?

Lors de la COP9, la question de comment prévenir que les expériences de fertilisation des océans affectent les écosystèmes marins sera partie des négociations comprenant également les discussions sur les changements climatiques et un article sur la biodiversité marine et côtière. Les gouvernements d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont indiqué qu'elles pousseraient pour un moratoire sur ces dangereuses expériences. Les organisations de la Société Civile demanderont à tous les gouvernements d'appliquer le principe de précaution et d'assurer qu'aucune expérimentation de géo-ingénierie ne soit mise à exécution au beau milieu des océans.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants liés à la Société Civile sur ce sujet et qui seront disponibles lors de la COP9:

SEARICE - Ditdit Pelegrina, The Philippines - ditdit_pelegrina@SEARICE.ORG.PH
ph: +632 917 793 8618

Carbon Trade Watch - Tamra Gilbertson, Spain - tamra@carbontradewatch.org - ph:+34 665 990 921

ETC Group - Jim Thomas, Canada - Jim@etcgroup.org - ph: +1 514 5165759

Greenpeace - Saskia Richartz, Belgium, saskia.richartz@diala.greenpeace.org - ph +32 495 290 028

USC Canada - Susan Walsh, Canada - swalsh@usc-canada.org ph: +1 6132919793

L'Approche Écosystémique: ou comment les gouvernements peuvent apprendre des Peuples Autochtones et des communautés locales

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.6

Dans la pratique gouvernementale, nous voyons souvent des politiques qui répondent aux menaces contre la biodiversité. Mais les relations entre les humains et la biodiversité ne pourraient-elles être autre chose que simplement une réaction par rapport à des pertes ou des extinctions ? L'Approche Écosystémique pourrait bien être la réponse.

L'Approche Écosystémique a le pouvoir de transformer nos efforts visant à conserver la diversité biologique et à en assurer une utilisation soutenable. Pratiquée depuis des centaines d'années par les Peuples Autochtones et les communautés locales, cette approche est maintenant privilégiée également par la CDB qui en fait le pivot de ses programmes d'interventions. Mais cette approche échouera à moins que les Peuples Autochtones et les communautés locales ne soient au centre de son développement et de sa gestion; saisissant ainsi une des multiples opportunités de ramener les écosystèmes du monde du bon bord. Par conséquent, les organisations de la société civile appellent la COP 9 à faire de leur participation, une priorité.

L'Approche Écosystémique prend comme point de départ le fait qu'un écosystème est une entité à part entière. Reconnaissant par là que dans un écosystème toutes les composantes non-vivantes et vivantes incluant les êtres humains sont interdépendantes; il n'est pas concerné seulement par certaines espèces ou une portion de l'écosystème mais se présente comme un tout fonctionnel. Cette approche ne se concentre pas simplement sur la conservation mais place plutôt les besoins humains au centre d'une gestion de la biodiversité. En agissant ainsi, elle établit un puissant lien entre les besoins vitaux des gens et une meilleure gestion des écosystèmes de la planète.

Pour beaucoup de Peuples Autochtones et de communautés locales l'Approche Écosystémique est tout simplement logique. Ils comprennent et respectent le fait que toutes les parties d'un environnement naturel sont interdépendantes. Ils savent qu'un équilibre doit être maintenu entre l'exploitation et la conservation. L'écosystème est leur source de vie et une utilisation soutenable demeure la clé de la durabilité de leurs communautés. Une recherche récente, menée sur trois continents au cours de maintes études de cas de longue durée, met en lumière la façon dont les communautés autochtones abordent l'écosystème comme un tout. Par exemple, les pêcheurs autochtones du Surinam en Amérique du Sud nous renseignent sur le rôle des graines de certaines espèces d'arbres tombant dans les rivières ou les ruisseaux et dont ont besoin certaines espèces de poissons pour leur alimentation. Ils protègent donc ces arbres parce qu'ils les reconnaissent comme faisant partie de la chaîne alimentaire.

Les Parties reconnaissent elles-mêmes que la plupart des écosystèmes sont très complexes et dynamiques et qu'il y a là un manque de connaissance plus complètes et de compréhension de leur fonctionnement. Les Peuples Autochtones et les communautés locales possèdent la connaissance et l'expérience des écosystèmes où ils ont vécu et qu'ils ont utilisés depuis des générations. Leur bagage d'informations sur les fonctions des écosystèmes du monde et leur approche relativement à une gestion adaptée est vital.

L'Approche Écosystémique a été adoptée par la CDB comme son premier plan d'action et devrait guider les Parties quand ils implantent les divers programmes d'intervention dans le cadre de la Convention. Cela est fort important pour les Peuples Autochtones et les communautés locales parce que lorsqu'elle est appliquée de façon appropriée, leurs droits et besoins sont reconnus ainsi que leur connaissance et leurs pratiques de gestion qui restent au cœur de celle-ci.

Toutefois, seulement 12% des Parties ont effectivement mis en application les principes et conseils de l'approche écosystémique. Un tour d'horizon a montré qu'il n'y a pas seulement une participation non-effective de ceux qui sont directement affectés mais aussi un manqué à se servir de la connaissance existante tout autant que d'appliquer une gestion intégrée et décentralisée. Les principes sont en place mais ils ne se traduisent pas dans la pratique. Les Parties reconnaissent également que les "applications très claires de l'approche écosystémique existent au niveau local où les communautés peuvent participer plus directement". Ces limites nous préviennent qu'il y a là matière à une sérieuse préoccupation de notre part. L'échec est extrêmement dommageable pour la biodiversité et la société et plus particulièrement pour les Peuples Autochtones et les communautés locales.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

Il est maintenant temps de passer de la théorie de l'AÉ à son application pratico-pratique. La connaissance nécessaire est tout à fait disponible. Avec l'assistance des Peuples Autochtones et des communautés locales, les Parties peuvent développer leur propre capacité à comprendre, interpréter et appliquer l'approche écosystémique. À Bonn, les Parties doivent mettre en avant-plan le rôle conjoint des Peuples Autochtones et des communautés locales dans le raffinement et l'implantation d'une approche écosystémique.

Pour plus d'informations:

Les contacts ci-dessous de la Société Civile sur ce sujet seront disponibles lors de la COP 9:

Forest Peoples Programme - Maurizio Ferrari, UK: maurizio@forestpeoples.org - ph: 0044 7733478307

Forest Peoples Programme - Caroline de Jong, The Netherlands: carolinedejong@versatel.nl
ph: 0031-6-24286489

Voir également:

CBD definition: <http://www.cbd.int/ecosystem/>

CBD description: <http://www.cbd.int/ecosystem/description.shtml>

CBD Online Sourcebook <http://www.cbd.int/ecosystem/sourcebook/>

In-depth review of the application of the ecosystem approach, discussed at SBSTTA 12;
UNEP/CBD/SBSTTA/12/2, para 11, 27 and 33 on EA application by governments, available at
<http://www.cbd.int/doc/?meeting=SBSTTA-12>.

Case studies focusing on the knowledge and sustainable use of ecosystems by indigenous communities in three continents are summarised in: Marcus Colchester, Forest Peoples, Customary Use and State Forests: the case for reform. Draft paper presented to the 11th Biennial Congress of the International Association for the Study of Common Property (IASCP) Bali, Indonesia, 19-23 June 2006, available at
http://www.forestpeoples.org/documents/conservation/10c_overview_iascp_jun06_eng.pdf

Propriété sur le vivant: en finir avec la biopiraterie tout en respectant les droits des Peuples Autochtones

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.7

Les principes contenus dans la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones doivent servir de point de départ aux délibérations sur Accès et Partage des Avantages (l'A&PA) ainsi qu'aux normes minimales pour un régime légalement contraignant qui puisse prévenir la biopiraterie et garantir les droits des peuples autochtones et des communautés locales sur leurs territoires, leurs ressources génétiques et leur savoir traditionnel.

Le Forum International des Autochtones sur la Biodiversité (FIAB) doit pleinement participer à ces négociations. La documentation de la COP 9 montre clairement que les pratiques et réglementations en place n'ont pas été capables de faire cesser la biopiraterie. Plus spécifiquement, les pays utilisateurs ont échoué à mettre en place de façon appropriée les dispositions de la CDB.

Le régime international devrait, entre autres choses:

- Protéger les droits inaliénables des peuples autochtones et des communautés locales;
- Garantir aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux pays d'origine, un consentement préalable en connaissance de cause, libre et éclairé;
- Instaurer le droit de refuser l'accès aux ressources génétiques et au savoir traditionnel;
- Définir les processus et conditions garantissant un partage équitable véritable des avantages découlant de tout accès;
- S'enquérir d'un nouveau consentement préalable en connaissance de cause lorsqu'il y a changement dans l'utilisation ou changement d'utilisateur d'une ressource génétique ou d'un savoir traditionnel;
- Assurer la participation de tous les ayant-droits afin d'éviter que les accords en vertu de l'A&PA ne provoquent pas de situations conflictuelles entre les communautés partageant les mêmes ressources génétiques et le même savoir traditionnel;
- Établir un mécanisme multilatéral pour le partage des avantages liés aux ressources génétiques et au savoir traditionnel issus de plus d'un pays ou de quelques territoires en-dehors des territoires nationaux comme ceux d'Outre-mer ou de l'Antarctique;
- S'assurer que les systèmes judiciaires des pays utilisateurs garantissent que les utilisateurs se conforment au CPCC (Consentement Préalable en Connaissance de Cause) ou (PIC en anglais) et au MCCA (Modalités Convenues d'un Commun Accord) ou (MAT en anglais);
- S'assurer que les systèmes judiciaires des pays utilisateurs permettent aux pays et ayant-droits fournissant les ressources génétiques et le savoir traditionnel de renforcer leurs droits dans les pays utilisateurs;
- S'assurer que subséquentement à un accès négocié, les ressources génétiques et le savoir traditionnel puissent être gardés libres de droits de propriété intellectuelle; ce qui qui restreindrait de futurs accès tout autant que préviendrait le brevetage de formes de vie;
- Contribuer à la conservation et à l'utilisation soutenable de la biodiversité.

Un certificat de conformité sera un outil important pour garantir la conformité avec, entre autre, le CPCC et les MCCA ainsi qu'avec la législation nationale en matière d'A&PA. Cela assurant une transparence concernant l'origine de la ressource génétique, le savoir traditionnel et les restrictions négociées quant à leur utilisation. À cet égard, nous souhaitons la bienvenue au rapport de la rencontre du groupe technique d'experts. Bien qu'un certificat puisse seulement être effectif s'il est obligatoire et appuyé par des dispositions dans les lois relatives aux Droits de Propriété Intellectuelle et par l'approbation des marchés touchant aux ressources génétiques, à leurs dérivés et au savoir traditionnel qui y est associé.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

La dette écologique des principaux pays industrialisés doit être reconnue. La biopiraterie a contribué à cette dette et est toujours un problème majeur. Pour compenser cette dette écologique, les pays industrialisés doivent débloquer des fonds suffisants et d'autres formes de soutien afin de permettre aux pays en développement d'utiliser de manière soutenable et de conserver leur biodiversité.

(Ce résumé d'information est basée sur une déclaration conjointe produite par plusieurs groupes de la société civile qui étaient présents lors de la cinquième réunion du Groupe de Travail à composition non-limitée sur l'accès et le partage des avantages, Montréal, Canada, novembre 2007.)

Pour plus d'informations:

Les contacts ci-dessous de la Société Civile sur ce sujet seront disponibles lors de la COP 9:

Third World Network - Chee Yoke Ling, Malaysia: yokeling@myjaring.net - ph: 0086-13910071567

Berne Declaration - Francois Meienberg, Switzerland: food@evb.org - ph: 0041 79 796 76 12

Voir également:

link to COP-7 decisions: <http://www.cbd.int/decisions/cop-07.shtml?m=COP-07&id=7756&lg=0>

Les aires protégées: peut-on atteindre la cible de 2010?

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.8

Il n'y a pas de signe que l'ambitieux objectif de colmater la perte de biodiversité pour 2010 soit en voie d'être atteint. Cela en dépit des gouvernements qui s'étaient mis d'accord en 2004 pour un agenda complet par rapport aux Aires Protégées en vue de la 7ième Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

La biodiversité demeure sous l'emprise de sérieuses menaces en raison des industries d'extraction et d'autres comme celles de l'abatage et des mines ainsi que de nouveaux processus tels que la promotion des agro-carburants et de quelques autres facteurs qui ont également de sérieux impacts sur la survie et les modes de subsistance des populations autochtones et des communautés locales. Les Parties doivent pleinement reconnaître et respecter dans les lois sur les aires protégées, les programmes et projets, les droits des autochtones et des communautés locales; et assurer leur pleine et effective participation.

Ironiquement, plusieurs des moyens les plus efficaces pour réduire la perte de biodiversité sont déjà contenus dans l'agenda de la CDB relative aux aires protégées mais demeurent largement ignorés. Ces derniers incluent plus spécifiquement la reconnaissance des pratiques des autochtones et des communautés locales à l'intérieur des aires préservées des communautés, leurs terres et territoires; mais aussi, à travers la participation de ces communautés dans l'établissement et la gestion d'aires protégées gouvernementales.

Les organisations de la Société Civile reconnaissent qu'il y a bien eu quelques progrès quant à la mise en œuvre du Programme de travail sur les aires protégées de la CDB mais leurs inquiétudes demeurent sur les points suivants:

1. Bien des programmes relatifs aux aires protégées continuent de saper les droits des peuples autochtones et des communautés locales par rapport à leur mise en œuvre et leur gestion à long terme. Les droits enchâssés dans la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones devraient dorénavant guider la mise en œuvre de l'agenda sur les aires protégées. Les gouvernements devraient pleinement reconnaître les droits des autochtones et des communautés locales dans les systèmes d'AP et s'assurer de leur pleine et effective participation.
2. Les gouvernements devraient émettre des interdictions quant aux extractions industrielles ou commerciales de ressources dans les aires de biodiversité d'importance car encore bien des gouvernements continuent de permettre ce genre d'activités. Pareilles interdictions devraient nous rapprocher davantage de la cible recherchée pour 2010.
3. Les autochtones et les communautés locales ont protégé et géré la biodiversité depuis des millénaires. Dans quelques pays, ces communautés possèdent une plus forte connaissance des écosystèmes et de leur biodiversité que ceux dans le gouvernement qui sont chargés de la conservation, de la foresterie et de la biodiversité. Davantage d'attention doit être accordée à une expertise qui n'est pas que littéraire des populations locales et autochtones; et établir des partenariats entre les ONG voués à la conservation, les États, les Peuples Autochtones et les communautés locales. Les technologies de l'information et des communications (TIC) de même que la technologie liée à l'information géo-spatiale peuvent contribuer à combler les écarts courants.
4. Autour des aires protégées, il y a une dégradation continue du paysage. Les aires protégées devraient être considérées comme un des parmi plusieurs instruments à notre disposition pour la protection de la biodiversité et mettre davantage d'emphase sur une utilisation soutenable de la biodiversité à travers la planète. Sous cet éclairage, l'initiative de Life Web (Toile de la Vie) qui sera lancée par le gouvernement de l'Allemagne à la COP 9, pourrait bien être mise au service de l'achèvement des trois objectifs de la Convention (conservation, utilisation soutenable et partage équitable des bénéfices) à l'intérieur et autour des aires protégées. Cela devrait de plus être mis en œuvre en conformité avec l'approche écosystémique et être accessible pour un financement direct des initiatives de la communauté et de la société civile en tenant compte de la variété des types de gouvernance par rapport aux aires protégées, incluant les aires préservées de la communauté.

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

S'il vous plaît, tourner la page...

5. Dans les pays les systèmes d'aires protégées, la pauvreté et les systèmes de modes de subsistance sont toujours dissociés, créant d'artificiels manques de moyens financiers pour la conservation et dirigeant les gouvernements vers le financement et la gestion des aires protégées par le secteur privé, cela menant peu à peu à saper les droits des populations autochtones et des communautés locales. Il y a un besoin de lier divers programmes du gouvernement, de démocratiser la planification et l'implantation d'aires protégées tout en supportant les aires protégées comme 'biens communs' qui sont d'une importance primordiale pour la sécurité écologique et pour la sécurité des modes de subsistance des populations autochtones et des communautés locales.
6. Les soi-disants 'mécanismes innovants' servant à financer les aires protégées tel que les compensations de carbone et de biodiversité sont une sérieuse préoccupation parce qu'elles fournissent une porte de sortie à ceux-là qui sont les plus grands responsables de la destruction de la planète; mais également parce qu'elles sont souvent utilisées par les gouvernements afin de poursuivre l'exécution d'activités violant les droits des populations autochtones et des communautés locales. Les gouvernements et les donateurs doivent s'engager à mettre dans les fonds nécessaires, des fonds publics en premier lieu et avant toute chose, là où on fait confiance à d'autres mécanismes innovants, de garantir une soutenabilité écologique et le plein respect des droits des populations autochtones et des communautés locales.

Pour davantage d'informations:

Les contacts ci-dessous liés à la Société Civile sur ce sujet et qui seront disponibles lors de la COP 9:

Kalpavriksh - Ashish Kothari, India: ashishkothari@vsnl.com - ph: 0049 176 85012823.

Forest Peoples Programme - Maurizio Ferrari, UK: maurizio@forestpeoples.org - ph: 0044 7733478307

Contamination par des organismes génétiquement modifiés: aucune victime ne doit s'en aller sans être compensée

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.9

Le Rapport 2007 sur le Registre de contamination génétique présente 39 nouveaux cas de contaminations de cultures survenues dans 23 pays la dernière année. Au cours de la dernière décennie, les Rapports annuels sur le Registre ont enregistré 216 cas de contamination dans 57 pays. Qui peut en être tenu redevable? Comment prévenir quelque dommage?

La prévention des dommages, strictement parlant, implique l'empêchement des libérations d'OGM dans l'environnement et dans notre chaîne alimentaire. Les régions libres d'OGM sont ainsi la réponse préventive aux OGM. Mais voilà, les OGM ont été libérés en très grand nombre. De grandes entreprises transnationales en font la promotion de même que les puissantes nations exportatrices. Ces groupes d'intérêts réclament que l'OMC les protège contre les barrières commerciales telles que le refus d'importer en raison de préoccupations environnementales.

Le Protocole de Cartagena sur la biosécurité obéit au principe de précaution, réclame un statut égal avec l'OMC, et établit l'accord préalable en connaissance de cause de la part des pays importateurs, c'est à dire au droit de dire non aux importations d'OGM.

Plusieurs négociateurs et représentants des peuples autochtones, des mouvements sociaux et de la société civile étaient et sont toujours totalement attentifs aux efforts mutuels de renforcement légal nécessaire à une bio-sécurité effective. Mais l'industrie de la biotechnologie, les pays exportateurs les plus significatifs comme les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Argentine dorénavant rejoints par le Chili et l'Uruguay s'opposent à ces efforts. Au cours d'une nuit d'élaboration d'un compromis final en janvier 2000, plusieurs aspects importants de la bio-sécurité ont du être sacrifié ou mis en veilleuse. Voilà pourquoi "les organismes vivants modifiés destinés à être utilisés directement pour l'alimentation humaine et animale, ou destinés à être transformés " avaient telles ridicules obligations non descriptives d'identification (Article 18.2 a). C'est pourquoi les "Considérations socio-économiques" ont un tel énoncé plutôt faible. C'est aussi pour cette raison que "Responsabilité et Réparation" (Article 27) n'a pas été élaboré.

Les 147 pays qui sont Parties du Protocole (tel qu'il était prévu sans les États-Unis, le Canada, etc.) sont à vrai dire concernés par ces faiblesses. Plusieurs d'entre eux auront trouvé cela difficile étant donné qu'ils sont eux-mêmes devenus producteurs et exportateurs d'OGM. Mais il était toujours possible de s'entendre sur de strictes normes d'identification (Article 18.2). La MOP 4 de Bonn devrait commencer à donner de la vie aux considérations socio-économiques liées à la biosécurité (Article 26).

Et la responsabilité? Sans un accord international, il devrait être fort difficile d'assurer qu'une victime soit compensée. La MOP 1 avait établi un groupe de travail afin d'élaborer les normes et procédures en ce qui avait trait à la responsabilité et à la réparation à être présentées au cours de la MOP 4 en 2008. Nous y sommes! La proposition finale soumise par le groupe de travail suite à la cinquième réunion à Cartagena en mars est toujours pleine d'options contradictoires non-résolues. Par conséquent, trois journées de rencontres informelles d'urgence ont été ajoutées précédant la MOP 4. Y-aura-t-il enfin un accord?

Un non accord est mieux que qu'un mauvais accord qui découragerait toute initiative strictement légale.

S'il vous plaît, tourner la page...

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

Un bon accord devrait ne laisser aucune victime sans compensation. Voici ci-dessous quelques-uns des éléments requis:

- Un accord juridiquement contraignant, au moins dans ses aspects essentiels
- Une définition élargie de la notion de dommage incluant les dommages à l'environnement, la santé, aux aspects socio-économiques et dommage traditionnel
- Des limites de temps plus étendues liées à la nature des dommages
- Une garantie de sécurité financière par l'opérateur sous la forme d'assurances ou de fonds
- Un accès facilité à la justice incluant le litige d'intérêt public
- Une responsabilité stricte
- Le renversement du fardeau de la preuve
- Un fond supplémentaire
- Le droit et l'obligation de l'administration publique d'intervenir dans les cas de dommages afin de décider d'une action réparatrice et pour en réclamer les coûts à l'opérateur
- Des provisions spéciales à propos des lois internationales privées incluant la reconnaissance et l'exécution de jugements sous d'autres juridictions.

Pour plus d'informations:

Les contacts suivants liés à la société civile sur ce sujet et qui seront présents à la COP 9:

Third World Network - Lim Li Lin, Malaysia: lin@myjaring.net – ph: 0041788750084

Ecoropa - Christine von Weizsaecker, Germany: ph: 0049-228-9181033

Voir également:

Genetic Modification Contamination Register by GeneWatch UK and Greenpeace International

<http://gmcontaminationregister.org/>

MOP4 Annotated Agenda - <http://cbd.int/doc/meetings/bs/mop-04/official/mop-04-01-add1-en.pdf>

Liability and Redress negotiation status

<http://www.cbd.int/doc/meetings/bs/mop-04/official/mop-04-11-en.pdf>

Les espèces exotiques envahissantes: après l'examen, la mise en œuvre

L'Alliance de la CDB Avis aux médias No.10

Les espèces exotiques envahissantes sont communément reconnues comme une des plus grandes menaces contre la biodiversité, avec des impacts sur la santé humaine, sur les moyens de subsistance locaux et sur les économies durables. De plus, les espèces invasives sont fréquemment citées comme étant une des trois menaces majeures contre la biodiversité ainsi que d'être la cause première de l'extinction d'espèces dans les milieux insulaires.

Les espèces envahissantes sont maintenant décimées autour du monde à un rythme accéléré. La croissance accélérée du commerce global et des voyages est en train de permettre à de plus en plus d'espèces animales, de plantes et de maladies d'être déplacées de leurs environnements d'origine vers de nouveaux territoires. Les impacts économiques sont en train de se faire sentir avec des dommages évalués pour ce qui a trait aux espèces envahissantes tout autour du monde à plus de \$1,4 trillion, soit 5% de l'économie globale.

La COP-9 fournit pour la première fois depuis une décennie, l'opportunité d'évaluer les décisions prises jusqu'à maintenant en ce qui concerne les espèces envahissantes. Et pourtant, il y a déjà des préoccupations par rapport à la globalité de la révision. Avec seulement un peu plus de 30 propositions de la part des gouvernements et des autres organisations ainsi que le fait que l'organisme scientifique de la CDB (SBSTTA) n'ait pas apporté sa contribution à la révision; tout cela fera que les Parties arriveront à Bonn avec un nouveau texte non-discuté pour l'ébauche de la Décision . Au milieu de tous les autres sujets à être discutés lors de la COP, cela augmentera seulement la difficulté pour les pays à considérer pleinement la problématique et ses ramifications.

Le brouillon de Décision identifie correctement le besoin urgent d'orientation par rapport à l'application des décisions de la COP et de reconnaître le besoin de ressources financières additionnelles pour soutenir cette mise en œuvre. Cependant, les gouvernements présents à Bonn doivent également renforcer leur action contre les espèces invasives. Ils doivent appeler les Parties à relancer leurs efforts de mise en œuvre tout autant que de continuer à identifier les obstacles et la dimension des besoins. Ils doivent reconnaître le rôle des organisations régionales dans le fait de enclencher le processus et de soutenir les efforts nationaux mais aussi d'appeler à un travail supplémentaire permettant d'identifier les opportunités de mettre en valeur ce travail ainsi que de mieux partager les leçons acquises à travers les régions.

D'ailleurs, étant donné que des données et de l'information fiables sont déterminantes pour prévenir l'introduction ou l'impact des espèces invasives, les gouvernements présents à Bonn devraient débloquent rapidement du soutien additionnel et œuvrer activement au développement et à l'accès aux données tant au niveau international, que national et régional.

Finalement, la COP devrait agir afin de faire connaître les voies que les espèces envahissantes empruntent pour voyager – leurs itinéraires. Ainsi à Bonn, les gouvernements devraient prioriser quelques itinéraires-clés par lesquels voyagent les espèces envahissantes à travers le monde incluant ceux liés au commerce international. La CDB avait déjà commencé à solliciter une orientation pour les espèces animales envahissantes et devrait poursuivre ce processus. Les pays devraient également définir une voie à suivre pour le développement d'une orientation et d'outils pour:

- Le transport aérien – passagers, cargaison, avions;
- L'encrassement des coques – crustacés, algues et autres organismes qui s'accumulent sur les coques, prises d'eau à la mer et autres parties submergées des navires;
- L'aide au développement – introductions intentionnelles ou non résultant des aides financières et techniques par l'agroforesterie, aux biocarburants, au développement d'infrastructures ou à l'aide alimentaire.

Pour plus d'informations:

Référez-vous pour ce sujet au contact suivant lié à la Société Civile et qui sera disponible lors de la COP9:

The Nature Conservancy - Stas Burgiel, USA: sburgiel@tnc.org - ph: 001-703-841-2047

L'Alliance de la CDB est un réseau flexible de représentants de la société civile. L'Alliance de la CDB a facilité l'élaboration de ces communiqués de presse pour les médias auxquels ont contribué trente organisations des hémisphères du Nord et du Sud. Ces communiqués ne doivent pas être considérés comme le point de vue propre de l'Alliance de la CDB, non plus que de la société civile en général, mais comme une information d'arrière-plan sur quelques thèmes de la CDB à partir du point de vue de quelques représentants de la société civile.

Pour contacter la coordonnatrice de l'Alliance de la CDB, Jessica Dempsey, Alliance de la CDB, Courriel: jdempsey@interchange.ubc.ca ou par téléphone à Bonn: 0049 176 8505 5783.

